

COLLOQUE INTERNATIONAL GEVOREV

UVSQ – 26 au 28 juin 2006

Politiques de conservation, lutte contre la
déforestation et conflits de temporalités.

Premiers éléments de comparaison autour de
Madagascar, du Mali et du Mexique

Vincent Géronimi

Politiques de conservation, lutte contre la déforestation et conflits de temporalités. Premiers éléments de comparaison autour de Madagascar, du Mali et du Mexique

Vincent Géronimi

"Caminante, son tus huellas
el camino y nada más;
caminante, no hay camino,
se hace camino al andar.

Al andar se hace camino
y al volver la vista atrás
se ve la senda que nunca
se ha de volver a pisar.."

Cantares, Antonio Machado

Cette communication présente les premières réflexions méthodologiques et les premiers éléments comparatifs rassemblés dans le cadre de l'Action Concertée Incitative « Diversités dans le développement durable. Acteurs, Institutions et conflits de temporalité », ACI associant le GEMDEV, le C3ED, le CREDAL et l'IUED¹.

De nature comparative et pluridisciplinaire (économistes, sociologues, historiens, juristes), le programme de recherche se constitue autour d'un objet d'analyse commun, les projets et politiques de développement durable dans les pays du Sud (Madagascar, Mali et Mexique constituent des terrains privilégiés²). Depuis un an, les chercheurs du projet ont confronté leur approche des conflits de temporalité selon leurs disciplines et leurs terrains. Un guide d'entretien commun, autour des conflits de temporalité, a été testé sur des terrains qui ont en commun d'être l'objet de politiques de conservation et de lutte contre la déforestation. Ces politiques se distinguent par la diversité des horizons temporels qu'elles invoquent et par les difficultés de mise en oeuvre qu'elles rencontrent.

L'économie du développement se situe, à son origine, en fonction d'un temps long (Prebisch-Singer, Lewis). Le temps du développement est plutôt un temps de rupture, de seuils et d'indivisibilités, un temps de transformation, qu'un temps « lisse » dans les travaux des « pionniers du développement » (Roseinstein Rodan, Hirschman, Perroux, ...). En cela il s'oppose nettement au temps de l'approche orthodoxe, temps analytique et réversible.

Le développement durable se définit par un horizon du long terme (et même infini si l'on considère la succession des générations dont on doit préserver le bien-être), temps de la durabilité. Les politiques de développement durable s'inscrivent quant à elles dans le court et moyen terme à travers des programmes qui se déclinent sur des horizons opérationnels qui dépassent rarement 10 ans, et dans la plupart des cas ne dépassent pas cinq ans (temps programmatique)

Les politiques de développement durable aux Sud sont singulièrement traversées par des conflits de temporalités. Plus que d'autres elles sont exposées à un manque de cohérence temporelle fortement préjudiciable à leur crédibilité.

¹ Les comptes-rendus des réunions sont consultables sur le site du GEMDEV : www.gemdev.org . Ils permettent de disposer d'une bonne image de l'état d'avancement de nos réflexions. Les enquêtes sur les différents terrains n'ayant pas encore été finalisées, l'analyse présentée ici reste largement exploratoire et inachevée.

² La Bolivie a été retenue comme un terrain d'investigation supplémentaire.

Nous formulons l'hypothèse que les difficultés rencontrées par les politiques de lutte contre la déforestation et la mise en place d'aires protégées³ renvoient pour une partie essentielle à ces conflits de temporalités. Dans le cadre d'une étude comparative sur trois pays (Madagascar, Mali et Mexique), nous testons partiellement cette hypothèse en concentrant nos questions sur les temps spéculatifs et programmatiques, dans le cas des politiques de lutte contre la déforestation et de conservation.

La première partie de cette communication présente les éléments pluridisciplinaires de cadrage théoriques et méthodologiques rassemblés autour de la question des temporalités. Dans une deuxième partie, les trois axes structurant les investigations sur les différents terrains sont présentés.

³ Cf. le constat de l'absence d'effet sur la déforestation et la dégradation des forêts naturelles de la décision de la Banque Mondiale de ne financer aucune activité d'exploitation commerciale dans les forêts tropicales, Banque Mondiale (2000).

Quelles temporalités ? Enjeux théoriques

Une question pluridisciplinaire

La question du temps traverse l'ensemble des sciences sociales. Elle constitue un objet de recherche pluridisciplinaire⁴. Les sciences politiques privilégient le temps de construction des politiques, selon une démarche séquentielle (rationnelle, Jones 1970), ou selon une approche en terme de flux (Kingdon 1984). La sociologie fait référence aux temporalités perçues par les individus par opposition aux temps des institutions et organisations. Les travaux sur le développement durable opposent quant à eux le temps des hommes aux temps de la nature (CNRS, 1997).

A l'intersection des différentes sciences sociales trois notions se distinguent : la dépendance au sentier, la chronique (ou séquence) et les dynamiques silencieuses.

La dépendance au sentier

Particulièrement mise en avant dans les analyses néo-institutionnalistes elle a l'intérêt de se décliner selon différentes disciplines correspondant à autant d'éclairage de la question de la cohérence temporelle des politiques de développement durable au Sud. L'approche par la dépendance au sentier conduit notamment à mettre l'accent sur les bifurcations, les choix et acteurs critiques, les coûts de transaction, la séquence des politiques, et les dynamiques « silencieuses » de long terme, difficiles à capturer sur des horizons de court terme. L'idée même de la dépendance au sentier est d'échapper à la surdétermination par les conditions initiales. Elle délimite un processus de développement ni unique ni linéaire, mais au contraire multiple et malléable (I. Adelman 2002).

Les travaux de North (2005, 2000, 1990, 1981), de Pierson (2004) et Mahoney (2001) illustrent l'intérêt de telles notions pour l'analyse comparative. Pierson (2004) développe notamment une analyse comparative des régimes politiques des pays d'Amérique Centrale à partir des notions de dépendance au sentier, de séquence et de dynamiques « silencieuses ».

Dans la littérature économique, la dépendance au sentier trouve des fondements multiples, dans la prise en compte de l'incertitude (Keynes, école autrichienne), du changement technique (Schumpeter, Arthur), des défauts de coordination (comportements stratégiques), et des institutions (North). Au niveau macroéconomique l'approche par la régulation conduit à insister sur les dynamiques de long terme (la mise en place de « régimes »), où les institutions jouent un rôle prépondérant, offrant un lien privilégié avec les analyses de sciences politiques, de sociologie politique, et du droit. Au niveau microéconomique, la prise en compte de l'incertitude débouche sur les questions de rationalité procédurale (Simon 1991), d'information asymétrique et limitée, de routines et de dissonance cognitive qui ouvrent un lien avec l'analyse sociologique et psychologique.

⁴ « A focus on the temporal dimensions of social processes provides exciting possibilities for shaping some common-or at least overlapping intellectual terrain for scholars working out of highly diverse research traditions », Pierson (2004).

La séquence

L'idée que l'ordre dans lequel les événements se produisent définit le résultat final est directement reliée à la propriété de dépendance au sentier. Un exemple classique est celui de la privatisation, qui peut conduire à la constitution de monopoles privés inefficaces lorsque les dispositions réglementant le fonctionnement des marchés n'ont pas été préalablement définies et mises en œuvre (Hoff 2001). Une autre illustration concerne la mise en œuvre des politiques de lutte contre la déforestation au Mali, qui a souffert de l'instrumentalisation d'acteurs locaux pas encore en mesure d'assumer les rôles qui leur ont été assignés.

Cette même notion de « séquence » permet de mettre en avant l'avantage dont peut disposer le *first mover* dans une situation de concurrence, et apporte un premier éclairage sur l'urgence qui pèse sur les décisions. L'augmentation de la concurrence peut se traduire par l'augmentation de l'urgence de la décision, et accroître les risques d'erreurs qui en découle (Sapir 2000).

Les dynamiques silencieuses

L'importance des dynamiques longues pour définir l'impact de politiques de court et moyen terme constitue une évidence sur laquelle il paraît utile de revenir. Les analyses focalisées sur les horizons du court et du moyen terme rendent les dynamiques longues « silencieuses », car situées hors champs. Celles-ci peuvent alors se manifester bruyamment lorsque des seuils sont atteints, en présence d'indivisibilités par exemple. Les processus cumulatifs lents peuvent être particulièrement significatifs pour l'analyse des changements de comportements (routines) ou d'institutions qui apparaissent brutalement à certains points de bifurcation. Ces dynamiques longues ont été invoquées pour justifier le maintien dans le sous-développement par les pionniers du développement, puis oubliées à partir des années 80.

Quelles temporalités, quels conflits ? Une typologie exploratoire

Alors que la littérature propose un foisonnement de typologies des temps selon la discipline d'appartenance et l'objet étudié, nous opposons temps de l'action (temps « objectif ») et temps de la décision (temps « subjectif » ou spéculatif).

Les temps de l'action regroupent l'ensemble des rythmes temporels sur lesquels aucun agent n'a de prise. Il s'agit du temps des chocs « exogènes », du temps de la nature (rythme des saisons), des délais « techniques » et de la contrainte à laquelle chacun doit s'adapter. Saisis à travers le prisme des politiques de développement durable, ils renvoient aux temps de la nature, et aux délais qui séparent une action de ses effets. Ces délais sont longs ou très longs, et parfois incertains, dans le cas de l'environnement. Entre la plantation et la forêt, plusieurs dizaines d'années s'écoulent ; entre l'émission de gaz carbonique et l'élévation significative de la température, ces mêmes délais sont longs et incertains. Ces délais se superposent, se renforcent mutuellement ou se contrarient pour créer des dynamiques complexes. Ainsi l'exploitation économique de la forêt permet-elle de lutter contre la pauvreté à court terme, alors qu'elle peut se traduire par une baisse de revenu à long terme pour l'ensemble de la population. Les dynamiques de reforestation et de protection viennent contrarier à long terme cette tendance, mais elles peuvent rentrer à leur tour en conflit avec la dynamique de réduction de la pauvreté à court terme⁵. Plus globalement, les dynamiques complexes

⁵ "Renoncer à ces bénéfices financiers et économiques entraîne des coûts locaux et immédiats, tandis que les bénéfices environnementaux sont nationaux/mondiaux et à long terme." Banque Mondiale 2000, p. XII. Voir

appartenant au temps de l'action créent des situations de dépendance au sentier, des points de bifurcation, des non-linéarités.

Les temps de la décision, de la spéculation, portés par les agents et institutions. Les représentations que les agents se font des temps de l'action, l'horizon temporel qu'ils considèrent dans leur choix diffèrent selon leur position, leur mémoire,... L'hypothèse du raccourcissement des horizons temporels en situation de crise, ou lorsque l'on considère des revenus décroissants, repose sur de telles temporalités subjectives. Ainsi, les politiques de lutte contre la déforestation ou de conservation insistent sur l'urgence de la décision, face à des dégradations irréversibles. Il faut décider « vite ». La perception de l'urgence est variable selon les acteurs et institutions, dont les représentations, largement spéculatives (les routines étant une forme de spéculation), peuvent différer largement. Dès la genèse d'un problème, il y a conflit entre les temps de décision. Les agendas des acteurs et institutions diffèrent. Il y a asymétrie entre des acteurs dont le temps de décision est court par rapport aux autres acteurs. Certains acteurs et institutions ont la capacité d'imposer leurs agendas. Avec des comportements stratégiques, les « first movers » peuvent capter l'essentiel des avantages au dépens des autres acteurs.

De façon exploratoire, le tableau n°1 propose une typologie des conflits de temporalité autour de cette première distinction .

Les temps de l'action sont multiples, ils interagissent, se confortent ou se contrarient mutuellement. Des dynamiques complexes émergent du fait de la superposition des délais d'action⁶. Les dynamiques de déforestation actuelles se mesurent aussi par rapport aux dynamiques de reforestation dont les effets ne se feront sentir qu'à longue échéance (en supposant que d'autres dynamiques ne viennent perturber leurs déroulements). Les dynamiques migratoires (ou d'urbanisation) participent fortement à la déforestation, elles suivent des rythmes qui leurs sont propres, et entrent en conflit avec les dynamiques de régénération ou de conservation de la forêt.

Les conflits entre temps de l'action et temps de la décision, se traduisent par des erreurs d'anticipation, des chocs, et impliquent des temps d'adaptation et d'apprentissage des agents. Les agendas des différents acteurs peuvent entrer en contradiction avec les calendriers agronomiques. Les temps des acteurs ne coïncident pas forcément avec les temps des politiques qui les instrumentalisent. Ces conflits peuvent se traduire par des syncopes, de fortes instabilités dans la mise en œuvre des programmes, qui se trouvent en décalage avec les temps de l'action. L'arrêt de programmes (parfois définis dans l'urgence) dans des contextes de crise politique ou de chocs macroéconomiques est la manifestation de tels conflits entre temps de l'action et temps de la décision... Où l'urgence s'enlise parfois. Les temps de la décision entrent en conflit avec les temps de l'action lorsque l'urgence de la décision et l'incertitude qui la limite conduisent à des erreurs, le repli sur des routines face à l'accélération du temps de la décision. Dans de tels cas, les décisions peuvent perdre toute prise sur l'action, dessinant un simple décor en carton-pâte ne masquant qu'imparfaitement les actions qui continuent à se dérouler dans les coulisses.

citation du premier ministre du Sabah en 1997 devant l'OIT: "A court terme il y aura une perte de revenus forestiers pour, à long terme, assurer le renouvellement" (in Smouts 2001 p. 236).

⁶ L'analyse Kaleckienne de la dynamique, mais aussi l'approche en termes de détour de production de Baum Bawerk en est une illustration.

Les temps de la décision interagissent en permanence, à travers des relations de pouvoir, des conflits. Les agendas peuvent être définis par l'extérieur, et imposés aux acteurs locaux. Ces derniers peuvent modifier l'agenda lorsqu'ils disposent de la capacité pour le faire. Les conflits de temporalité qui se nouent à ce niveau opposent les différents temps programmatiques des acteurs et institutions. Les manifestations principales de ces conflits étant la réinterprétation et le détournement du temps des politiques publiques.

Le tableau ci-après permet de présenter une première typologie des conflits selon cette dichotomie

Tableau n°1 : une typologie exploratoire des conflits de temporalité

	Temps de l'action	Temps de la décision
Temps de l'action	Superposition des délais source de dynamique complexe (ex: dynamiques superposées d'extension de la culture sur brûlis, de migration et de déforestation sur certains zones de Madagascar)	Chocs et adaptation, révision des plans. Incertitude et urgence (lenteur de l'action, horizon très éloigné (effets irréversibles et globaux de la déforestation et de la perte de bio-diversité) et urgence de la décision (face aux délais d'action)). "Développement durable rapidement" à Madagascar.
Temps de la décision	Anticipations, effets de mémoire, comportements stratégiques, routines, qui conduisent à des situations sous-optimales (en situation d'incertitude). Urgence de la décision face à une action incertaine. Exemple des politiques instrumentalisant des acteurs pas encore constitués (Mali).	Hétérogénéité des agents et institutions dans leurs horizons temporels. Conflits de pouvoir autour du temps programmatique des acteurs et institutions. Phénomènes de réinterprétation et de détournement du temps des politiques publiques.

Les premiers éléments d'analyse comparative des politiques de lutte contre la déforestation et de conservation entre Madagascar, le Mali et le Mexique proposés en deuxième partie de cette communication privilégient l'analyse des conflits de temporalité en restant dans les temps de la décision.

Conflits d'agenda et de calendrier : éléments de comparaison Madagascar, Mali et Mexique

Sur la base de ces prémisses théoriques, la question de la cohérence temporelle des politiques de lutte contre la déforestation et de conservation peut être abordée selon une approche comparative, autour de trois axes de questionnement :

1. Qui définit l'agenda, qui subit le calendrier ?
2. Cohérence des temporalités entre les différents programmes et politiques des bailleurs de fonds, des ONG et de l'Etat
3. La cohérence temporelle interne des politiques de lutte contre la déforestation et de conservation

L'encadré n°1 présente succinctement les principales caractéristiques des dynamiques de déforestation sur ces trois terrains.

Encadré n°1: Les dynamiques de déforestation, Madagascar (forêt des makis), Mali (Sikasso) et Mexique (Forêt Lacandone et Sierra de Juarez)

Les trois pays ont en commun des rythmes élevés de déforestation (de -7% par an au Mali sur la période 1990-2000, de -9% pour Madagascar et de -10% pour le Mexique, cf. annexe 1), largement supérieurs à la moyenne mondiale (-2%). La situation du Mali diffère fortement par le type de couvert forestier, essentiellement constitué de végétation arbustive. Par contraste, Madagascar et le Mexique ont un couvert forestier dense. La forêt représente 20% de la superficie totale à Madagascar, 28% au Mexique et 11% au Mali.

Les facteurs de déforestation sont fortement diversifiés selon les zones étudiées. La principale dynamique de déforestation au Mali est liée à l'utilisation domestique du bois de feu. Celle-ci répond directement à l'extension des villes, en phase avec la croissance démographique rapide.

Par contraste, les zones étudiées au Mexique sont des zones situées à la marge, où les principales dynamiques de déforestation renvoient à la logique de front pionnier, d'extension des surfaces cultivées, et à l'exploitation commerciale de la forêt, pour des usages industriels. Dans le cas de Madagascar, c'est l'extension des surfaces cultivées qui constitue la principale contrainte sur la forêt.

Axe 1 : qui définit l'agenda, qui subit le calendrier ?

Dans une première étape, on peut considérer que les « institutions internationales » produisent des injonctions de politiques économiques et environnementales selon *des rythmes* qui s'imposent et se diffusent plus ou moins rapidement en direction des politiques nationales (délais illustrés par l'analyse historique comparative). En suivant l'approche de Haas (1992), le mode de production de ces injonctions peut faire l'objet d'une étude où le rôle des communautés épistémiques est primordial. Dans le cas des politiques de lutte contre la déforestation, Smouts (2001) a pu montrer les limites de la communauté épistémique correspondante, avec les courants contradictoires qui la traversent. Dès « l'origine », les discours internationaux sur la question des aires protégées et de la lutte contre la déforestation souffriraient ainsi d'une insuffisance de cohérence qui rend la lecture de la mise en place d'un "régime international" plus incertaine⁷.

⁷ "Toutes les tentatives pour encadrer les politiques de conservation et de gestion des espaces boisés dans une grande convention intergouvernementale sont restés sans effets" (Smouts, p205).

"Mais cette absence ne doit pas faire illusion: la problématique de la forêt est cernée de tous côtés par des instruments juridiques internationaux qui ne l'abordent pas directement mais créent un climat général auquel on ne peut pas se soustraire" (Smouts, p.206).

Les trois pays sont soumis à des injonctions internationales communes, exprimant une tendance à la globalisation et à la normalisation des politiques d'environnement. Ces politiques, se déclinent selon un socle commun largement exposé dans divers travaux des institutions internationales. Après une conception « forte » de la conservation, la politique de gestion forestière doit répondre depuis le début des années 90 à des objectifs qui intègrent les dimensions économiques et sociales. Le consensus autour des objectifs du millénaire est un élément central de cette évolution des politiques de lutte contre la déforestation et la pauvreté⁸.

La ré-orientation des politiques de lutte contre la déforestation consécutive au bilan fait en 2000 par la Banque Mondiale⁹ insiste notamment sur :

- La participation des communautés locales
- Le renforcement du cadre réglementaire et légal,
- Le renforcement des capacités.

De fait, les évaluations des politiques menées dans les années 70 et 80 ont insisté sur la déficience de la mise en œuvre de ces politiques, celle-ci étant expliquée par le manque d'appropriation des dispositifs par les populations locales. Le rôle central dévolu aux communautés locales sera décliné sur des zones aux contextes socio-économiques très différents. Ainsi, le Mexique se distingue clairement du Mali et de Madagascar par le degré d'organisation et de reconnaissance des communautés impliquées dans la gestion forestière.

Les politiques internationales se sont diffusées selon des vitesses et des modalités différentes dans les pays et les zones considérés. La focalisation des programmes sur les acteurs locaux peut s'interpréter comme une instrumentalisation de ces acteurs, qui deviendraient les vecteurs de propagation de rythmes imposés par les acteurs extérieurs, ou, de façon alternative, comme un ralentissement des rythmes des actions externes afin qu'ils rentrent en résonance avec le temps des acteurs locaux.

Des trois pays étudiés, le Mexique est le pays qui dispose de la plus ancienne expérience en terme de conservation et de réforme agraire (1917). Il apparaît comme le pays le plus en connexion avec les rythmes internationaux, largement impulsés depuis les USA (effet de proximité géographique). De ce point de vue, l'expérience du Mexique se distingue fortement de celle de Madagascar et du Mali, qui ont en commun une décolonisation en 1960. Avant cette date, la question de l'environnement, de la gestion des ressources naturelles s'inscrit dans l'approche développée par le colonisateur, où les communautés locales sont absentes. La réforme agraire est dans ce cas tardive, lorsqu'elle existe... Le contraste avec le cas mexicain est flagrant sur les questions du rôle des communautés et de l'appropriation. Alors que dans le cas de la Sierra de Juarez, les communautés regagnent leurs droits sur leurs terres dès 1982, à travers un véritable processus de résistance, on ne retrouve pas de telles dynamiques au Mali ni à Madagascar. Dans le cas du partenariat entre UZACHI et ERA, la collaboration entre communautés et ONG s'inscrit dans le long terme (plus de trente ans)...

Le fait que Madagascar et le Mali aient été colonisés jusqu'en 1960 explique aussi le relatif isolement de ces économies vis-à-vis des rythmes internationaux, la France occupant

⁸ Cf. Sunderlin (2005).

⁹ Banque Mondiale (2001).

l'essentiel de leurs relations avec l'extérieur, y compris en ce qui concerne la question environnementale.

L'extrême dépendance envers l'extérieur des PMA explique que, pour ces deux pays, la montée en puissance de l'ajustement structurel pendant les années 80, se soit traduite par une mise en connexion directe avec les rythmes des injonctions environnementales internationales. La soumission des politiques nationales aux programmes d'ajustement structurel, repose sur des conditionnalités qui ouvrent les institutions nationales aux priorités du FMI et de la BM. Cette dernière joue un rôle prépondérant dans la prise en compte de plus en plus prononcée (au moins dans les discours) de la dimension environnementale dans les politiques nationales¹⁰. Ainsi, la décennie 80 peut-elle apparaître comme une décennie de mise aux normes des politiques nationales des pays en développement (et, parmi eux, plus particulièrement les moins avancés) aux rythmes internationaux¹¹.

En situation de pénurie globale de financement domestique, les programmes mis en œuvre se déclinent aussi selon la disponibilité de ressources financières extérieures. La montée en puissance de nouveaux acteurs peut s'expliquer soit par leur rôle d'apporteur de fonds (ONG internationales), soit par leur fonction de vicariance vis-à-vis d'un Etat défaillant (collectivités locales et ONG), soit par la recherche de positionnement sur le marché de plus en plus juteux de la coopération internationale (ONG locales et internationales).

La mise en œuvre et la transmission de ces politiques nationales sur les terrains respectifs se fait selon des délais supplémentaires, et les rythmes internationaux peuvent se trouver singulièrement déformée par des syncopes plus ou moins importantes (la non-application des directives des politiques est l'illustration d'une syncope prolongée). Selon cette lecture « Top down », où le haut définit l'agenda et le bas suit un calendrier (agricole, saisonnier,...), il n'y a pas de garantie que les deux coïncident. On retrouve ce premier niveau de conflit de temporalité sur les différents terrains.

D'autre part, selon le degré d'autonomie des collectivités locales (décentralisation) et d'organisation des « communautés », on peut assister à une remontée des temporalités du bas vers le haut, le fameux « bottom-up ». Les communautés et les collectivités locales peuvent construire leur propre agenda programmatique, en cohérence ou non avec les agendas nationaux et internationaux, et peut-être les infléchir. Dans le cas du Mali, les éléments disponibles rendent peu probable cette remontée de temporalité, contrairement à ce que montrent les premiers éléments rassemblés au Mexique.

Enfin, les délais de mise en œuvre des politiques nationales jouent un rôle essentiel, et s'avèrent parfois extrêmement important. Les informations collectées jusqu'à présent ne donnent qu'une image partielle de ces délais. Dans le cas du Mali, il semble que le délai de mise en œuvre de certaines dispositions des politiques de lutte contre la déforestation puisse tendre vers l'infini...

¹⁰ La dimension environnementale reste peu présente dans les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (Aknin et alii 2002).

¹¹ Madagascar et le Mali se distinguent assez fortement; l'émergence d'une politique environnementale remonte à 1991 dans le cas de Madagascar, alors que le Mali définira son Programme National d'Action Environnementale en 1998. De plus, à Madagascar, la faillite de l'Etat central s'est traduit par la montée en puissance des revendications des acteurs locaux, alors que la pression des lobbys conservationnistes à l'accroissement du nombre et de la superficie des aires protégées a été très significative.

Il y a donc conflits entre agenda programmatique et temps des acteurs locaux. Les essais d'imposition d'un agenda international dans les différents pays butent sur les calendriers locaux.

Axe 2 : cohérence des temporalités entre les différents programmes et politiques des bailleurs de fonds, des ONG et de l'Etat

Un deuxième axe d'investigation, est celui de la cohérence des temporalités entre les différents programmes et politiques des bailleurs de fonds, des ONG et de l'Etat dans le domaine de la lutte contre la déforestation et la conservation.

L'horizon temporel de ces programmes et politiques (date de début, date de fin), leur déroulement dans le temps (continu, discontinu, cyclique) définissent-ils des agendas compatibles entre eux ? Se renforcent-ils mutuellement, créent-ils des effets d'embouteillage ?

La mise en cohérence des horizons temporels et des rythmes des différents bailleurs de fonds reste un chantier largement ouvert jusqu'à présent. Une tension forte existe entre la cohérence qui peut découler de la domination d'un acteur particulier (ex. Banque Mondiale) et l'appropriation qui suppose la participation des parties prenantes à la définition de l'agenda de référence. Sur les quatre terrains, il apparaît que l'imposition du calendrier par un acteur dominant ne conduise pas forcément à une meilleure cohérence temporelle, du fait notamment, de calendriers « cachés » auxquels les parties prenantes se conforment au-delà de la soumission apparente. Les ONG peuvent échapper partiellement à cette surdétermination du calendrier lorsqu'elles disposent d'une certaine autonomie financière. L'Etat, opérateur légitime des politiques publiques, ne dispose pas forcément en la matière d'une forte crédibilité. Les multiples effets d'annonce, les remises en cause des calendriers de référence de certaines politiques expriment les difficultés que l'Etat peut rencontrer dans la mise en œuvre des politiques de lutte contre la déforestation et de constitution d'aires protégées.

Axe 3 : la cohérence temporelle interne des politiques de développement durable dans l'agriculture

Un troisième axe est celui de la cohérence temporelle interne des politiques visant au développement d'une agriculture durable. On peut distinguer un temps d'adaptation des administrations publiques (création ministère ad hoc, comités interministériels, directions nationales, régionales,...), un temps d'interpellation, de renforcement, de « création » et d'instrumentalisation d'acteurs locaux (décentralisation, associations et ONG), et enfin un temps de construction d'un « marché ».

Dans le cas du Mali, dans le domaine de la forêt, c'est d'abord la solution législative qui a été empruntée (premières lois forestières de 1985), avec l'idée que le marché pouvait représenter une solution (création de taxes, définition d'un prix « durable »). En l'absence d'effets de ces dispositifs, le renforcement de l'administration centrale, et sa réorganisation a constitué un domaine d'action prioritaire. La formulation de politiques nationales qui en a découlé a mis au centre le rôle des collectivités locales et des « communautés ». Paradoxalement, ces acteurs locaux « construits » par ces politiques n'ont pas atteint un degré d'organisation suffisant pour être des vecteurs fiables de mise en œuvre des politiques. Les politiques mobilisent des acteurs qui n'ont pas (encore ?) les capacités qu'on leur prête. On retrouve l'incohérence du temps des politiques de libéralisation avec le temps de construction des acteurs pourtant instrumentalisés par celles-ci.

Conclusion

Les premières réflexions présentées ici autour de la notion de conflits de temporalité donnent un éclairage original sur les difficultés de mise en oeuvre des politiques de conservation et de lutte contre la déforestation. Ces premières investigations portent sur les conflits de temporalité entre temps de la décision, et n'abordent pas les conflits entre temps de l'action et temps de la décision. Elles seront complétées et approfondies par les résultats de l'exploitation des enquêtes menées à Madagascar, au Mali et au Mexique.

Bibliographie

- Adelman I. (2002), « Les idées fausses de la théorie du développement et leurs implications pratiques », in *Aux frontières de l'économie du développement*, Meier et Stiglitz eds, Banque Mondiale, Eska, pp 87-112.
- Aknin A., Froger G., Géronimi V., Méral P. et Schembri P. (2002). Environnement et développement : Quelques réflexions autour du concept de « développement durable » dans « *Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations* » sous la direction de J.Y. Martin, IRD Editions, Paris.
- Aknin A., Froger G., Géronimi V., Méral P. et Schembri P. (2001). Développement durable : Enjeux, regards et perspectives », GEMDEV, Cahier n° 28.
- Aknin A, G Froger, V Géronimi, Ph Méral et P Schembri (2002): « Développement durable : quelles dynamiques ? », GEMDEV, Cahier n° 29.
- Aknin A, G Froger, V Géronimi, Ph Méral et P Schembri (2005): « Quel développement durable pour les pays en voie de développement ? », GEMDEV, Cahier n° 30.
- Arthur W.B. (1989), Competing Technologies, Increasing Returns, and Lock-in by Historical Events, *Economic Journal*, 99: 116-131.
- Banque Mondiale (2000) A review of the world bank's 1991 Forest Strategy and Its Implementation, 13 janvier.
- CNRS (1997), Les temps de l'environnement.
- Haas, P. (1992). Special Issue on Epistemic Communities. International Organization. 46.
- Hoff K. (2001), *Beyond Roseinsein Rodan: The modern theory of coordination problems in development*, Proceedings of the Annual World Bank Conference on Development Economics 2000, Washington DC.
- Karsenty A. (2005), Les enjeux des réformes dans el secteur forestier en Afrique, dans GEMDEV, *Quel développement durable pour les pays en développement*, Cahier n° 30.
- Kydd J. et A. Dorward, (2004), "Implications of Market and Coordination Failures for Rural Development in Least Developed Countries", *Journal of International Development*, 16 : 951-970.
- Kingdon, J. W. (1984). Agendas, Alternatives and Public Policies. Boston (Mass.), Little, Brown
- Mahoney J. (2001), Path dependent explanations of regime change : Central America in comparative perspective, *Studies in Comparative International Développement*, 36, 1: 111-141
- Martin J.Y. (2002), Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations, IRD éditions, Paris.
- Méral Ph., V. Raharinirina (2006), En attendant les zébus... Ou les enjeux de la gestion durable de la forêt des Mikea, à paraître.
- North D. (2005), Le processus du développement économique, Editions d'Organisation, Paris.
- Pierson P. (2004), Politics in Time, Princeton University Press.
- Pierson, P. (2000), Path Dependence, Increasing Returns and the Study of Politics of Retrenchment, *American Political Science Review*. 94(2): 251-267.
- Sapir (2000), Les trous noirs de la science économique, Le Seuil, Paris.
- Simon H.(1991), Rationality in Political Behavior, Carnegie Mellon University, Février.
- Smouts M.C. (2001), Forêts tropicales jungle internationale, Presses de Sciences Po, Paris.
- Sunderlin W.D.(2005), eds, Livelihoods, forests and conservation, *World Development* n° 33.